MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE PUBLIQUE

LE CABINET DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX COLLECTIVITÉS LOCALES

Paris, le 29 mai 1992

COMMUNIQUE

de Monsieur Jean-Pierre SUEUR

à l'occasion de la parution du bilan énergétique 1990 des communes

"Cette publication présente les résultats d'une enquête que nous avons réalisée en collaboration avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'énergie présidée par Michel MOUSEL et avec le soutien des associations d'Ingénieurs des Villes de France.

Elle analyse l'ensemble des consommations et dépenses d'énergie des communes, globalement et par catégorie de bâtiment et de services. Elle donne aussi des indications sur l'intégration des politiques de maîtrise de l'énergie dans la politique environnementale menée par les collectivités locales.

Je souhaite que les résultats de cette enquête constituent un outil précieux pour les élus, soucieux d'impulser encore les actions visant à économiser l'énergie.

Ces actions sont, en effet, plus que jamais nécessaires : elles s'inscrivent dans le cadre plus vaste de la politique de préservation de l'environnement menée par le Gouvernement : récente loi sur l'eau, mesures prises pour favoriser le traitement des déchets et des emballages, lutte contre le bruit, etc...

Dans ce domaine, essentiel pour l'avenir de notre pays et plus largement de notre planète, les collectivités locales sont des acteurs de premier plan. J'espère que cette enquête contribuera au développement de ces politiques, vitales pour le développement équilibré de notre pays".